

2^{èmes} rencontres nationales de la coopération LEADER Atelier thématique solidarités sociales

Atelier thématique solidarités sociales

Des solidarités sociales à consolider et à développer par et pour les territoires ruraux, tel est la ligne directrice de cet atelier. Egalité des chances, égalité femmes/hommes, solidarités intergénérationnelles, ESS, services au public... les GAL aux côtés des citoyens et des associations produisent l'innovation sociale par des usages collaboratifs qui impliquent la participation et la coopération des acteurs concernés. Comment l'approche LEADER participe-t-elle à répondre à certains besoins sociaux, peu ou mal couverts par les politiques traditionnelles, au service de l'intérêt général ?

Intervenants :

- Théo DURAND, animateur du GAL du Pays Loire Forez, sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs, l'habitat de demain,
- Hélène APTEL, animatrice du GAL Parc du Morvan, sur le thème la revitalisation des centres-bourgs avec le [projet de coopération Fenêtres sur Bourg](#)
- Sylvie Baudot, Présidente Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres, sur le thème de la mobilité « Le kiosque de la mobilité »

Animatrice : Patricia ANDRIOT – Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Rapporteur : Didier RIQUET, Coordinateur mobilité, Pays de Langres

Les mots clefs qui ont caractérisé les expériences présentées :

Inspirant, essaimage, intergénérationnel, utile, transversal, services, développement, capitalisation, turn over, temporalité, pratiquer, innover, co-conception

Les principaux constats /difficultés /leviers qui sont sortis de cet atelier :

- problématiques de solidarités et de coopération, pas toujours bien reconnues par les collectivités ; cela passe souvent après le reste ; l'enjeu de la volonté politique est clef
- Coopération et partenariats, une condition clefs pour avancer ; la nécessité d'apprendre à se connaître, comprendre les enjeux différents de chacun
- Le besoin de temps doit être pris en compte dans le montage de tout projet ; l'innovation nécessite du temps de calage
- La reconnaissance des associations en tant qu'acteurs économiques locaux
- la reconnaissance de l'expérimentation et de l'erreur ou échec possible
- la difficulté de capitaliser et d'assurer une continuité dans le projet quand les personnes changent
- la mixité des acteurs (publics/privés – économiques/sociaux etc..) nécessite une animation et une prise en compte à part entière

Enjeux et recommandations :

- un besoin de volonté politique pour soutenir la coopération
- des moyens, de l'animation et du temps